

Note sur les objectifs et les indicateurs de performances de la mission « enseignement scolaire » (PAP 2019).

Cette note s'efforce d'analyser les objectifs et indicateurs déclinés dans les projets annuels de performances (PAP) 2019 des programmes 141 (« enseignement scolaire public du 2d degré »), 230 (« vie de l'élève ») et 214 (« soutien de la politique de l'Éducation nationale »), inclus dans la mission « enseignement scolaire ».

Le ministère commente l'évolution de certains indicateurs et justifie les prévisions et cibles retenues, avec bien souvent un art consommé de la communication...

Source : https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2019/pap/pdf/PA_P2019_BG_Enseignement_scolaire.pdf

Ne sont pas traités dans cette note les programmes 140 (enseignement scolaire public du 1er degré), 139 (enseignement privé), 143 (enseignement technique agricole).

Présentation générale de la mission

Dans la présentation générale de la mission figurent quelques objectifs et indicateurs jugés « *les plus représentatifs* ». Nous ne retiendrons ici que l'objectif et les indicateurs MEC 2, les autres indicateurs reprenant en fait des indicateurs du programme 141 (que nous analyserons le moment venu).

Objectif MEC 2 : Conduire le maximum de jeunes aux niveaux de compétences attendues en fin de formation initiale et à l'obtention des diplômes correspondants.

Indicateur MEC 2.1 : Taux d'accès au DNB

Indicateur MEC.2.1 : Taux d'accès au diplôme national du brevet (DNB)
(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Taux d'accès au DNB	%	84,5	86,2	87	87	88	89

Le taux a fortement progressé entre 2016 et 2017 (+1,7 pts), mais les prévisions 2018 et 2019 sont moins optimistes (« *la progression pourrait se réduire* »). Les modalités de passation du brevet ont été à nouveau modifiées (note de service n°2017-172 du 22-12-2017), et sont entrées en vigueur à la session 2018 du DNB : 5 épreuves finales au lieu de 3 en 2017 ; le poids du contrôle continu est identique à celui des épreuves finales. Cela « *réduit le nombre d'élèves assurés d'obtenir le brevet avant la passation des épreuves finales* ».

La baisse du taux de réussite au DNB (résultats provisoires : -1,8 pt pour la série générale, -1,6 pt pour la série professionnelle) « *n'est peut-être pas significative, les équipes pédagogiques et les corps d'inspection prendront peu à peu la mesure de l'impact de ces modalités afin d'adapter l'enseignement et harmonisation des évaluations* ». Faut-il comprendre que l'on se « débrouillera » pour atteindre les chiffres prévus par le ministère ?

MEC 2.2 : taux d'accès au bac (champs public et privé).

Indicateur MEC.2.2 : Taux d'accès au baccalauréat (champs public et privé)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Total	%	78,8	79,1	80,5	80	81	82
Bac général	%	40,5	41,3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Bac technologique	%	15,7	15,8	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Bac professionnel	%	22,6	22,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Taux d'accès au baccalauréat des filles	%	83,9	84	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Taux d'accès au baccalauréat des garçons	%	73,9	74,4	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Taux d'accès au baccalauréat des enfants de familles appartenant aux PCS défavorisées (total)	%	75,3	70,3	78,5	75	78	81

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Pour information : taux d'accès au baccalauréat général des enfants de familles appartenant aux PCS défavorisées	%	23	22,9	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Pour information : taux d'accès au baccalauréat technologique des enfants de familles appartenant aux PCS défavorisées	%	16,1	15,4	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Pour information : taux d'accès au baccalauréat professionnel des enfants de familles appartenant aux PCS défavorisées	%	36,2	32	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

A ne pas confondre avec le taux de réussite au bac.

Le ministère ne publie pas de cibles pour les différents bacs.

Pour le taux d'accès total, on observe une légère progression de 0,3 pt entre 2016 et 2017 ; la prévision 2018 a été revue à la baisse. Les résultats ont progressé pour l'accès au bac général (+0,8 pt), il a baissé pour le bac professionnel (-0,5 pt) ; il est stable pour l'accès au bac techno.

Les filles accèdent davantage au bac que les garçons (un différentiel de 10 pts tout de même!), mais la progression a été plus forte pour les garçons entre 2016 et 2017.

Le taux d'accès au bac des enfants de familles issues de PCS défavorisées a chuté de 5 pts entre 2016 et 2017 ; la prévision 2018 a été également revue à la baisse. Cette chute s'explique essentiellement par la baisse du taux d'accès au bac pro, et, dans une moindre mesure, la baisse du taux d'accès au bac techno.

Pour le ministère, la cible 2020 est réaliste car les élèves auront bénéficié de l'AP en lycée...

Concernant les PCS défavorisées, le ministère pointe les fluctuations qui ont « *historiquement* » marqué ce sous-indicateur, liées à « *la qualité du renseignement des PCS* » : « *un calcul plus robuste sera proposé pour le prochain triennal* ».

MEC 2.3 : Proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans ne possédant ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé et qui ne poursuivent ni études ni formation (champs public et privé).

Indicateur MEC.2.3 : Proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans ne possédant ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé et qui ne poursuivent ni études, ni formation (champs public et privé)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
1- France	%	8,9	8,9	7	7,5	6,5	6
2- Union européenne	%	10,8	10,6	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
3- Finlande	%	8,7	8,2	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
4- Suède	%	7,5	7,7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
5- Royaume-Uni	%	11,2	10,6	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
6- Allemagne	%	10,3	10,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
7- Italie	%	14	14	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
8- Espagne	%	19,4	18,3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
9- Pays-Bas	%	8,2	7,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
10- Irlande	%	6,5	5,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Il s'agit d'un indicateur qui propose des comparaisons avec d'autres pays de l'Union européenne. En France, entre 2016 et 2017, ce taux s'est stabilisé à 8,9% (l'objectif fixé en 2010 dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 » était : moins de 10%). L'objectif annoncé est de continuer à faire baisser le « décrochage » scolaire avec une cible de 6% en 2020, même si le ministère reconnaît « une stagnation des résultats depuis 2015 ».

Parmi les 10 pays figurant dans l'indicateur, la France fait moins bien que l'Irlande, les Pays-Bas, la Suède et la Finlande, mais mieux que l'Allemagne, le RU, l'Italie, l'Espagne et le pourcentage moyen dans l'Union européenne.

Programme 141 : 2d degré public

L'indicateur sur le taux de redoublement est supprimé, car il a atteint des « niveaux résiduels ».

OBJECTIF 1 : Conduire le maximum de jeunes aux niveaux de compétences attendues en fin de formation initiale et à l'obtention des diplômes correspondants

Le DGESCO insiste sur la maîtrise des compétences du socle commun en français et maths, comme condition essentielle au déroulement d'un parcours scolaire réussi. Il pointe les mauvais résultats lors des dernières évaluations de fin de 3^{ème} (en 2016). Mais cela va s'améliorer : mesures prises à l'école primaire, clarification des programmes du collège à la rentrée 2018 (annoncée pendant l'été!), en insistant sur la lecture quotidienne. Autres mesures vantées : le renforcement de la formation continue depuis la rentrée 2017, le LSU et les conseils école-collège, les repères de progression annuels et sur les attendus de fin d'année (rentrée 2018). Les profs peuvent se référer aux résultats « objectifs et fiables » des évaluations à l'entrée de 6^{ème}, qui serviront aussi au « pilotage pédagogique », du niveau local au niveau académique. Les collèges « peuvent bâtir une véritable identité pédagogique ».

Indicateur 1.1 : Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de 6^{ème}, les principales composantes du domaine 1 « les langages pour penser et communiquer » du socle commun.

INDICATEUR 1.1

Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de sixième, les principales composantes du domaine 1 "les langages pour penser et communiquer" du socle commun

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (domaine 1) - total	%	s.o.	s.o.	85	85	s.o.	s.o.
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (domaine 1) - en REP+	%	s.o.	s.o.	65	65	s.o.	s.o.
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (domaine 1) - en REP	%	s.o.	s.o.	77	77	s.o.	s.o.
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (domaine 1) - hors REP+/REP	%	s.o.	s.o.	87	87	s.o.	s.o.
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques (domaine 1) - total	%	s.o.	s.o.	76	76	s.o.	s.o.
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques (domaine 1) - REP+	%	s.o.	s.o.	55	55	s.o.	s.o.
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques (domaine 1) - REP	%	s.o.	s.o.	66	66	s.o.	s.o.
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques (domaine 1) - hors REP+/REP	%	s.o.	s.o.	78	78	s.o.	s.o.

Rupture de série, consécutive à la mise en place du nouveau socle et des nouveaux cycles. L'évaluation conduite en 2018 porte sur les acquis des élèves en fin de 6^{ème} (résultats restitués au RAP 2018), et non plus à la fin du CM2. La prochaine aura lieu en 2021.

On note qu'en ce qui concerne la maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit, la prévision 2018 pour les REP + est inférieure de 20 points (65%) au total national (85%).

Pour les langages mathématiques, scientifiques et mathématiques, l'écart est un peu plus accusé (21 points), le total national prévu ne s'élevant qu'à 76%

La prévision s'appuie sur l'hypothèse que les élèves progressent entre la fin de CM2 et la fin de 6^{ème}, et qu'ils ont bénéficié des dispositifs Blanquer depuis rentrée 2017 : « devoirs faits », « stages de réussite en fin de CM2 », évaluations passées à l'entrée de 6^{ème} pour permettre aux enseignants d'adapter leurs méthodes. La stabilisation des équipes en EP (« valorisation »), leur « meilleure formation », leurs « effectifs réduits », le « soutien personnalisé » sont censés accélérer la réduction des écarts entre EP et hors EP. Il n'est pas difficile de relever la faiblesse de certains de ces arguments (augmentation des effectifs y compris en EP, volontariat des élèves pour « devoirs faits », etc).

Indicateur 1.2 : Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de 3^{ème}, les principales composantes du domaine 1 « les langages pour penser et communiquer » du socle commun.

INDICATEUR 1.2

Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de troisième, les principales composantes du domaine 1 "les langages pour penser et communiquer" du socle commun

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Préviation PAP 2018	2018 Préviation actualisée	2019 Préviation	2019 Cible
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (domaine 1) - total	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	80	80
Comprendre, s'exprimer en langue française à l'oral et à l'écrit (domaine 1) - en REP+	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	72	72
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (domaine 1) - en REP	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	75	75
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (domaine 1) - hors REP+/REP	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	82	82
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques (domaine 1) - total	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	78	78
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques (domaine 1) - en REP+	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	70	70
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques (domaine 1) - en REP	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	73	73
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques (domaine 1) - hors REP+/REP	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	81	81

Rupture de série consécutive au changement du contenu de l'évaluation. L'évaluation de fin de 3^{ème} (fin de cycle 4) sera conduite en 2019 (résultats dans le RAP 2019). La dernière évaluation fin de 3^{ème} remonte à 2016.

La prévision 2019 concernant la maîtrise de la langue française (niveau fin de cycle 4) est de 5 points inférieure (pour le total national) à celle qui est prévue pour le niveau fin de cycle 3. Pour la maîtrise des langages mathématiques, scientifiques et informatiques (fin de cycle 4), la prévision est en revanche de 2 points supérieure (par rapport à la prévision pour le niveau fin de cycle 3). Les écarts prévus se resserrent entre REP +, REP et hors EP

Le ministère anticipe « *une nette progression des acquis en fin de 3^{ème}* », grâce aux mesures Blanquer déjà citées (cours de grammaire, orthographe, conjugaison, l'AP, « devoirs faits », la mobilisation des enseignants, AED et ... bénévoles !).

1.3 Écart de taux de réussite au DNB entre EP et hors EP

INDICATEUR 1.3

Écart de taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB) entre éducation prioritaire (EP) et hors EP

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Préviation PAP 2018	2018 Préviation actualisée	2019 Préviation	2020 Cible
écart entre REP+ et hors EP	écart entre taux	-10,9	-8,8	-9,5	-9	-8,5	-8,5
écart entre REP et hors EP	écart entre taux	-7,4	-5,9	-5,5	-5,5	-5	-4,5
Pour information : taux de réussite au DNB en REP+	%	76,1	80,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Pour information : taux de réussite au DNB en REP	%	79,6	83	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le taux de réussite au DNB continue de progresser (indicateur MEC 2.1), mais avec une progression moins forte sans doute en 2018 par rapport à 2017 (résultats provisoires en baisse). Les nouvelles modalités de passation du DNB sont pointées : le rééquilibrage selon lequel le poids du contrôle continu est identique à celui des épreuves finales réduit le nombre d'élèves assurés d'obtenir le brevet avant la passation des épreuves finales.

L'indicateur 1.3 prévoit la poursuite de la baisse des écarts des taux de réussite au DNB entre EP et hors EP, et la cible 2020, modeste notons-le, pourrait être atteinte (écart de -8,5 pts entre REP + et hors EP, de -4,5 pts entre REP et hors EP). Évidemment grâce à « devoirs faits » et à la meilleure formation des enseignants !

1.4 Mixité des filles et des garçons dans les formations technologiques et professionnelles

INDICATEUR 1.4

Mixité des filles et des garçons dans les formations technologiques et professionnelles

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Proportion de filles en terminale STI2D	%	7,1	7,2	13	9	11,5	15
Proportion de garçons en terminale ST2S	%	11,2	12,8	12,5	12,8	13	13
Proportion de filles en terminale professionnelle des spécialités de production	%	11,6	11,7	15	13	14,5	16
Proportion de garçons en terminale professionnelle des spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	%	7,7	7,9	10	9	10	11
Pour information : Proportion de filles en terminale S	%	46,9	47,3	s.o	s.o	s.o	s.o
Pour information : Proportion de garçons en terminale L	%	20,9	20,8	s.o	s.o	s.o	s.o

Le ministère constate que les choix d'orientation restent fortement liés au genre, dans toutes les filières.

La proportion de filles en Terminale STI2D augmente moins rapidement qu'espéré : la prévision 2018 a été réactualisée (9% au lieu des 13% prévus) ; pour 2019, la prévision est très éloignée de la cible de 15% en 2020. « *L'institution ne doit pas se résigner à la part encore très faible de jeunes filles en série STI2D* ».

Les prévisions actualisées ont aussi été revues à la baisse pour le % de filles en terminale professionnelle des spécialités de production, ainsi que pour le % de garçons en terminale professionnelle des spécialités plurivalentes sanitaires et sociales. Toutefois, les cibles semblent atteignables, tout comme pour la proportion de garçons en term ST2S.

1.5 Taux d'accès au diplôme correspondant des élèves ou apprentis inscrits en 1^{ère} année d'un cycle de formation

INDICATEUR 1.5

Taux d'accès au diplôme correspondant des élèves ou apprentis inscrits en première année d'un cycle de formation

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Taux d'accès à un bac général ou technologique des élèves de 2 ^{nde} GT	%	91,3	90,8	94	93	94	95
Taux d'accès au diplôme de CAP des élèves de première année de CAP	%	-	-	-			-
1. Par la voie scolaire	%	72,3	72,7	75	73,5	74,5	76
2. Par apprentissage	%	61,9	n.d.	64,5	63,5	64,5	66
Taux d'accès au baccalauréat professionnel des élèves de seconde professionnelle	%	-	-	-			-
1. Par la voie scolaire	%	68,3	67,7	73	71	72,5	74
2. Par apprentissage	%	54,5	n.d.	54	55	55,5	56
Taux d'accès au BTS des élèves de première année de BTS	%	-	-	-			-
1. Par la voie scolaire	%	71,7	72,6	75	73,5	74,5	76
2. Par apprentissage	%	65,3	n.d.	70	68	70	72

Les taux prévus pour 2018 ont pratiquement tous été revus à la baisse. Les taux prévus pour 2019, certes supérieurs à ceux réalisés en 2016 et 2017, sont inférieurs ou égaux à ceux prévus initialement pour 2018, ce qui traduit probablement des difficultés à faire réussir davantage d'élèves s'engageant dans un cycle de formation.

Pour les élèves des voies générale et technologique, le ministère mise sur l'AP en français et maths et la mise en place d'un horaire dédié à l'accompagnement au choix de l'orientation pour favoriser l'augmentation des taux de passage de 2^{de} en 1^{ère}, puis de 1^{ère} en terminale.

Le ministère souligne qu'il est engagé depuis 2016 dans une « *politique de valorisation de l'enseignement professionnel* », « *pour qu'il devienne une voie d'excellence* », ce qui devrait réenclencher une hausse du taux d'accès au bac pro sous statut scolaire dès 2018, à un rythme un peu moins rapide que ce qui était initialement prévu.

Le taux d'accès au diplôme de CAP devrait augmenter avec la possibilité d'ajuster la durée du CAP à partir de la rentrée 2019 (raccourcissement ou allongement d'un an en fonction des situations individuelles).

Les taux d'accès au BTS devraient progresser grâce aux mesures d'accompagnement des élèves de BTS et aux classes passerelles pour les bacheliers professionnels.

Objectif partagé, entre État et collectivités territoriales, du développement de l'amélioration de l'offre par apprentissage. Selon le ministère, le développement des parcours mixtes de formation (permettant de terminer en apprentissage un parcours sous statut scolaire) devrait faire augmenter le taux d'accès au diplôme par cette voie.

1.6 Proportion d'élèves entrant en 3^{ème} avec au moins un an de retard

INDICATEUR 1.6

Proportion d'élèves entrant en 3^{ème} avec au moins un an de retard

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Total	%	18	16,4	15	15	13,5	13
Total REP+	%	31,5	29,3	26	27	25	24
Total REP	%	23,2	21,5	20	20	18,5	18
Total hors REP+/REP	%	16,1	14,6	12	13	11,5	10

Sans surprise, la proportion d'élèves entrant en 3^{ème} avec au moins un an de retard diminue d'année en année. Le ministère explique la poursuite de cette tendance par des arguments pédagogiques : approfondissement des fondamentaux au collège, individualisation des apprentissages (!) et bien sûr « devoirs faits » mais c'est surtout la fin programmée les années précédentes du redoublement.

Les écarts entre Education Prioritaire (EP) et hors EP restent importants (la proportion dans les REP+ est le double de celle hors EP, en 2017). Mais le ministère compte sur la création de secteurs multi-collèges dont on a aucun bilan national et la stabilisation des enseignants en EP pour mieux faire réussir ces élèves.

1.7 Scolarisation des élèves du 2^d degré en situation de handicap

INDICATEUR 1.7

Scolarisation des élèves du second degré en situation de handicap

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Taux de couverture des notifications d'affectation en ULIS	%	87,8	86,5	93	88,5	91	94
Pour information : Nombre de notifications d'affectation en ULIS	Nombre	37 351	41 276	s.o	s.o	s.o	s.o
Pour information : Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves de collège	%	3,3	3,45	s.o	s.o	s.o	s.o
Pour information : Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves de LEGT	%	0,6	0,9	s.o	s.o	s.o	s.o
Pour information : Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves de LP	%	2,6	3,2	s.o	s.o	s.o	s.o
Pourcentage de postes spécialisés en ULIS occupés par des enseignants spécialisés ou en cours de spécialisation	%	86,2	84	90	90	91	92

La prévision actualisée 2018 du taux de couverture des notifications d'affectation en ULIS a été revue à la baisse (-4,5 pts par rapport à la prévision PAP 2018).

211 ULIS ont été créées à la rentrée 2017 dans le 2^d degré, cette politique va se poursuivre pour améliorer le taux de couverture ; l'augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap dans le 2^d degré est de 9,5% à la rentrée 2017.

Le pourcentage de postes spécialisés en ULIS occupés par des enseignants spécialisés ou en cours de spécialisation devrait augmenter : 90% prévus en 2018, 91% en 2019.

OBJECTIF 2 : Favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire

Il est rappelé que plus le niveau d'éducation est élevé, plus le taux d'emploi est important. Dans le cadre de la stratégie Éducation et formation 2020 de l'UE, le système éducatif français poursuit l'objectif de conduire 50 % d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur (cf loi 2013-660 du 22 juillet 2013).

Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, les plus touchés par le chômage, le ministère entend développer les relations entre l'école, l'entreprise et le monde de la recherche, développer la formation en alternance, adapter (« avec les régions ») le contenu des formations aux besoins du tissu économique et social.

2.1 Poursuite d'étude des nouveaux bacheliers

INDICATEUR 2.1

Poursuite d'études des nouveaux bacheliers

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur.	%	79,5	80	84	82	84	86
Taux de poursuite des filles	%	79,4	79,5	s.o	s.o	s.o	s.o
Taux de poursuite des garçons	%	79,7	80,6	s.o	s.o	s.o	s.o
Taux de poursuite dans les 4 filières de l'enseignement supérieur des nouveaux bacheliers issus de familles appartenant à des PCS défavorisées	%	62,5	63	63,5	63,5	64	65
Proportion d'élèves de familles appartenant aux PCS défavorisées parmi les élèves de CPGE	%	13	12,4	16	14	17	20
Taux de poursuite des bacheliers technologiques vers un DUT	%	11,6	11,6	18	13	16	20

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Taux de poursuite des bacheliers professionnels vers un BTS	%	27,2	30,2	32	32	33,5	35

Le taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur ne progresse que lentement ; la prévision PAP 2018 a été revue à la baisse (- 2 pts) et l'on peut s'interroger sur la capacité à atteindre la cible 2020 : un taux de poursuite de 86 %. A cela s'ajoute des biais possibles, notamment des risques de double-comptes (par exemple les élèves inscrits à la fois en CPGE et en licence), ce qui fait gonfler le taux de poursuite global.

Le ministère semble croire aux effets positifs du plan de lutte contre le décrochage scolaire, de « l'orientation choisie », de « la modernisation de l'offre de formation », de « l'accompagnement personnalisé de chaque élève » dans le cadre de Parcoursup !

Les mêmes difficultés sont observables pour faire progresser la proportion d'élèves de PCS défavorisées parmi les élèves de CPGE : en 2017, la proportion a baissé de 0,6 points par rapport à 2016 ; la prévision PAP 2018 a été revue à la baisse (- 2pts) et l'on peut s'interroger sur la capacité à atteindre la cible 2020 (20%).

Le taux de poursuite des bacheliers technologiques vers un DUT progresse beaucoup moins vite que prévu : la prévision PAP 2018 a été revue à la baisse (- 5 pts!) ; on peut s'interroger sur la capacité à atteindre la cible de 20 % en 2020 !

Le taux de poursuite dans les 4 filières de l'enseignement supérieur (université, IUT, STS, CPGE) des nouveaux bacheliers issus de familles appartenant à des PCS défavorisées et le taux de poursuite des bacheliers professionnels vers un BTS semblent en revanche tendre vers la cible (augmentation du taux de 3 pts en 2017, que le ministère explique par 2 hypothèses : l'ouverture de places supplémentaires en BTS pour accueillir + d'élèves de la voie pro et « *un accompagnement renforcé de ces élèves* »).

Le taux de poursuite des filles, entre 2016 et 2017, a augmenté moins vite (+0,1 pt) que celui des garçons (+0,9 pt). Aucun commentaire n'est fait à ce sujet.

2.2 Écarts de pourcentages entre les jeunes en situation d'emploi 7 mois après leur sortie du lycée (hors ceux qui poursuivent des études), selon le diplôme, et les 25-49 ans en situation d'emploi

INDICATEUR 2.2

Écarts de pourcentages entre les jeunes en situation d'emploi 7 mois après leur sortie du lycée (hors ceux qui poursuivent des études), selon le diplôme, et les 25-49 ans en situation d'emploi

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
a. Non diplômés	écart	-60,9	-57	-60	-57	-57	-60
b. Titulaires du DNB (diplôme national du brevet) ou CFG (certificat de formation générale)	écart	-58,7	-55,8	-58	-55,5	-55,5	-57
c. Titulaires d'un CAP ou BEP	écart	-52,9	-49,2	-52	-49	-49	-50
d. Titulaires d'un Bac Pro	écart	-33,4	-30,1	-33	-30	-30	-31
e. Titulaires d'un BTS	écart	-17,1	-13,5	-17	-13	-13	-14

Les écarts de pourcentage entre les jeunes en situation d'emploi 7 mois après leur sortie du lycée, selon le diplôme, et les 25-49 ans en situation d'emploi diminuent, et la poursuite de cette diminution est attendue par le ministère avec la réforme de la voie **professionnelle**.

Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances d'obtenir un emploi rapidement sont importantes. L'évolution de l'insertion des jeunes est bien entendu marquée par la conjoncture économique.

OBJECTIF 3 : Promouvoir un aménagement équilibré du territoire éducatif en optimisant les moyens alloués

Le ministère rappelle en préambule que le poids de l'origine sociale sur les performances est **plus** fort en France que dans tous les pays de l'OCDE (PISA).

L'Etat est « *guidé par un objectif général d'équité, et se doit de promouvoir un aménagement équilibré du territoire éducatif en optimisant les moyens alloués* » ; pour les dotations entre

académies, il tient donc compte de la démographie et des disparités des situations géographiques et sociales.

« Un effort spécifique est consenti en faveur des collèges de l'éducation prioritaire : allègement des effectifs des classes et volonté d'une meilleure stabilisation des équipes enseignantes ». Le SNES pourra faire remarquer néanmoins que, dans certaines académies ou départements, les effectifs des classes dans les collèges EP peuvent augmenter, comme pour l'ensemble des classes des collèges !).

Le ministère a le souci d'optimiser l'utilisation des moyens : chasse aux heures d'enseignement non assurées (incidence forte des périodes d'examens) ; pour les options, faire la chasse aux groupes de moins de 10 élèves (notamment dans les LGT). Tout ceci n'est sans doute pas éloigné des préoccupations de la réforme du lycée et du baccalauréat...

3.1 Nombre d'académies bénéficiant d'une dotation équilibrée parmi les 30 académies

INDICATEUR 3.1

Nombre d'académies bénéficiant d'une dotation équilibrée parmi les 30 académies

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Nombre d'académies bénéficiant d'une dotation équilibrée parmi les 30	Nombre	25	26	28	27	28	29

L'objectif du ministère, pour « une plus grande équité entre les académies », est de réduire les disparités existantes (de la sous-dotation à la sur-dotation) en faisant converger les écarts de dotation (écart entre dotation constatée et dotation théorique) dans une fourchette de + ou – 2 % Sur 30 académies, 26 académies avaient une dotation équilibrée en 2017, soit une de plus qu'en 2016 ; la cible est de 29 académies en 2020 **quand on passera à 13 académies ?!**

3.2 Écart de taux d'encadrement au collège entre EP et hors EP et proportion des enseignants de 5 ans d'ancienneté et plus en EP

INDICATEUR 3.2

Écart de taux d'encadrement au collège entre éducation prioritaire (EP) et hors EP et proportion des enseignants de 5 ans d'ancienneté et plus en EP

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
écart entre REP+ et hors REP+/REP	élèves par division	-3,7	-4	-5,5	-4,5	-5,5	-6,5
écart entre REP et hors REP+/REP	élèves par division	-2,8	-2,9	-4	-3,5	-4	-5
Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté dans un collège en éducation prioritaire	%	39,6	38,7	48	42	46	50

En moyenne, en 2017, il y avait 4 élèves en moins par division dans les REP + par rapport aux **€LG collège** hors EP (un peu mieux qu'en 2016 avec un écart de 3,7) ; peu de progrès dans les REP par rapport aux **€LG collège** hors EP (2,9 élèves en moins par division contre 2,8 en 2016). A propos de cet indicateur, on peut toutefois faire remarquer que si le nombre d'élèves par division augmente dans les collèges hors EP, il n'y a pas forcément d'allègement d'effectifs d'une année sur l'autre

dans les collèges REP+ et REP..

Les prévisions 2018 initiales ont été revues à la baisse, ce qui montre la difficulté à tendre vers les cibles qui ne seront peut-être pas atteintes.

De la même façon, la proportion d'enseignants avec au moins 5 ans d'ancienneté dans un collège en EP a baissé entre 2016 et 2017 (passant de 39,6 à 38,7%) ; la prévision initiale de 2018 a été revue à la baisse de 6 points ; on peut donc s'interroger sur la capacité à atteindre la cible de 50 % en 2020.

Cela interroge aussi sur les effets de la pondération des heures d'enseignement dans les REP + (censées permettre « *de travailler collectivement et se former ensemble, concevoir et organiser le suivi des élèves, coopérer davantage avec les parents d'élèves* ») : certains chefs d'établissement utilisent cette pondération pour imposer des heures de réunions sans réelle concertation, contribuant à aggraver les conditions de travail des enseignants et à développer les pratiques managériales.

Le ministère met également en avant la création, en 2017, du 3^{ème} grade, accessible notamment à ceux qui ont exercé pendant au moins 8 ans en EP, et la « *revalorisation indemnitaire progressive jusqu'à atteindre 3000 euros nets par an* »).

3.3 Pourcentage d'heures d'enseignement non assurées (pour indisponibilité des locaux, absence d'enseignants non remplacés)

INDICATEUR 3.3

Pourcentage d'heures d'enseignement non assurées (pour indisponibilité des locaux, absence d'enseignants non remplacés)

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
a : pour indisponibilité des locaux ou des enseignants	%	2,9	2,5	2	2	1,8	1,6
b : pour non remplacement d'enseignants absents	%	2,4	2,3	1,9	2,1	1,8	1,5

Le pourcentage d'heures d'enseignement non assurées pour indisponibilité des locaux ou des enseignants (examens, problèmes de sécurité...) diminue (2,5 % en 2017 contre 2,9 % en 2016), la cible de 1,6 % en 2020 pourrait être atteinte si les prévisions 2018 et 2019 sont réalisées.

En revanche, le pourcentage d'heures non assurées pour non remplacement d'enseignants absents (formation, santé, congés statutaires) baisse moins vite que prévu : la prévision initiale 2018 a été revue à la hausse (2,1%). Il n'est pas sûr que le ministère atteigne la cible de 1,5 % en 2020. On peut faire l'hypothèse que cela est dû au manque de personnels remplaçants (TZR), à des conditions de travail plus difficiles.

Le Ministère pour sa part ne manque pas d'imagination pour réduire ces heures non assurées : il incite les chefs d'établissement à organiser le remplacement de courte durée durant les périodes d'examen. Autres recettes : « *anticiper les absences de courte durée générées par l'institution, former les enseignants hors temps de service sur les petites vacances (volontariat), réunir les jurys et préparer les sessions d'examen le mercredi après-midi de préférence, tenir compte des constats de saisonnalité des absences pour le calendrier des formations du PAF* » !

Mais, en nous faisant travailler davantage, n'allons-nous pas être plus fatigués et vulnérables, et donc plus absents ?

3.4 Pourcentage d'heures d'enseignement délivrées devant des groupes de 10 élèves ou moins.

INDICATEUR 3.4

Pourcentage d'heures d'enseignement délivrées devant des groupes de dix élèves ou moins

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Total	%	7,1	7,4	6,5	7	6,5	6
collèges	%	2,7	2,7	s.o	s.o	s.o	s.o
SEGPA	%	34,1	35,6	s.o	s.o	s.o	s.o
LP	%	18,9	20,4	s.o	s.o	s.o	s.o
LEGT (pré-bac)	%	3,3	3,2	s.o	s.o	s.o	s.o
CPGE	%	6,8	7,3	s.o	s.o	s.o	s.o
STS	%	10	11	s.o	s.o	s.o	s.o

Sauf en lycée général où il a légèrement baissé (passant de 3,3 % à 3,2%), le pourcentage d'heures d'enseignement délivrées devant des groupes de 10 élèves maximum est resté stable ou a augmenté (collèges, SEGPA, LP, CPGE, STS).

Le ministère l'explique par la volonté des EPLE, dans le cadre de leur marge d'autonomie, « de définir les modalités d'organisation des enseignements les + efficaces pour les élèves ».

Les LGT sont dans le viseur : « le principal effort de rationalisation » : mutualisation d'options entre établissements, optimisation des STS.

La cible de 6 % pour 2020 « tient compte des leviers mobilisables dans l'organisation des enseignements en LGT » : une allusion aux options dans le cadre de la Réforme du lycée ?

Programme 230 « Vie de l'élève »

Ce programme rend compte des actions et moyens (en complément des enseignements) pour :

- « Faire respecter l'école, améliorer le climat scolaire, favoriser l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté »
- « Promouvoir la santé des élèves et améliorer leur qualité de vie »

Pour améliorer le climat scolaire, il n'est surtout pas question des moyens. Tout va s'améliorer grâce à l'EMC, l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable, les plans de prévention du harcèlement, les groupes académiques « climat scolaire », la « mallette des parents », le programme « devoirs faits »...

Pour améliorer l'accompagnement des élèves en situation de handicap, à partir de la rentrée 2018 une expérimentation sera lancée dans chaque académie pour un accompagnement organisé en pôle, au niveau de l'établissement scolaire dans le second degré. Une concertation doit être engagée en septembre 2018 pour la rénovation du dispositif d'accompagnement des élèves en situation de handicap à partir de la rentrée 2019.

4500 emplois d'AESH créés à la rentrée 2018, 4500 prévus à la rentrée 2019 (+ 1500 au dernier trimestre 2018).

Transformation de 11200 contrats aidés « parcours emplois compétences » par an : 6400 emplois

supplémentaires d'AESH à chacune des rentrées 2018 et 2019.

Objectif 1 : Faire respecter l'école, améliorer le climat scolaire et favoriser l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté.

1.1 Taux d'absentéisme des élèves

INDICATEUR 1.1

Taux d'absentéisme des élèves

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
a) au collège	%	3,5	3,6	2,8	3,3	3	2,6
b) au lycée d'enseignement général et technologique	%	5,6	7	4,7	6,5	5,5	4,4
c) au lycée professionnel	%	15,7	16,7	13,5	16	14,5	13

L'absentéisme a progressé entre 2016 et 2017 au collège, mais surtout dans les LGT et LP. Les prévisions 2018 ont été revues à la hausse. On voit mal comment les cibles 2020 pourraient être atteintes.

(Il s'agit de la proportion d'élèves ayant au moins 4 demi-journées d'absence non justifiées au mois de janvier ; un biais non relevé est que dans certains établissements, certaines absences sont considérées comme justifiées à partir du moment où l'élève a fourni un motif... parfois non recevable !)

L'impact des « mallettes des parents » et des espaces d'accueil des parents dans les établissements est manifestement surestimé !

1.2 Proportion d'actes de violence grave signalés

INDICATEUR 1.2

Proportion d'actes de violence grave signalés

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
a) au collège (pour 1 000 élèves)	‰	13,5	14,3	13	14	13	12
b) au LEGT (pour 1 000 élèves)	‰	5	6	4,5	5	4,5	4
c) au LP (pour 1 000 élèves)	‰	22,5	25,2	21	23	21	19

« La part de subjectivité des responsables d'établissement ne peut être totalement écartée. Tous les incidents impliquant un personnel de l'établissement sont retenus. »

Le champ de l'enquête inclut l'enseignement privé, mais *« le faible taux de réponse des établissements ne permet pas d'intégrer ces données dans les résultats »* !

Cette proportion d'actes de violence grave signalés est en augmentation : 14.3 pour 1000 élèves dans les collèges (+0.8 pts en 2016-2017), 6 pour 1000 dans les LGT (+1 pt), 25.2 pour 1000 dans les LP (+2.7 pts) ; les prévisions 2018 ont été revues à la hausse et restent supérieures à la réalisation sur l'année scolaire 2015-2016. On peut donc douter très fortement de la capacité à atteindre la cible 2020.

La signature du règlement intérieur et de la Charte de la laïcité par les élèves et leurs parents ne

suffit pas !

1.3 Taux de participation des lycéens aux élections des CVL

INDICATEUR 1.3

Taux de participation des lycéens aux élections des "Conseils des délégués pour la vie lycéenne" (CVL)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
a) en LEGT	%	39,1	37,4	41	39	41	43
b) en LP	%	49,3	45,6	51	48	50	53
c) Ensemble	%	40,9	38,9	43	41	43	45

Le taux de participation des lycéens aux élections des CVL est en baisse (seulement 37.4% en 2017 en LGT, 45.6% en LP). Les prévisions 2018 ont été revues à la baisse et sont inférieures à ce qui a été réalisé en 2016. On peut donc douter de la capacité à atteindre la cible 2020.

Il semble donc que les lycéens ne portent que peu d'intérêt à cette instance de représentation (et de moins en moins !). Les chefs d'établissement réunissent-ils le CVL avant chaque CA, comme les textes le prévoient ? Les changements de règles récents concernant la représentation lycéenne, appliqués dans la précipitation, sont peut-être aussi à pointer pour expliquer ces taux.

Objectif 2 : Promouvoir la santé des élèves et contribuer à améliorer leur qualité de vie

Il n'est pas inutile de rappeler le contexte concernant les personnels de santé :
936 médecins en 2017-2018 contre 1292 en 2007-2008
7743 personnels infirmiers en 2017-2018 contre 6622 en 2007-2008.

2.1 Proportion d'élèves des écoles en éducation prioritaire ayant bénéficié d'une visite médicale dans leur 6^{ème} année.

INDICATEUR 2.1

Proportion d'élèves des écoles en éducation prioritaire ayant bénéficié d'une visite médicale dans leur 6^{ème} année

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
a) élèves des écoles en REP+	%	44,5	52	75	65	80	95
b) élèves des écoles en REP	%	50,8	45	75	65	80	95

Alors que le ministère vise pour 2020 un pourcentage de 95% d'élèves de REP + et de REP ayant bénéficié d'une visite médicale durant leur 6^{ème} année, les premiers résultats sont nettement en-deçà : en 2017, seuls 52% des élèves de REP + étaient dans ce cas, et ce taux est même tombé à 45% pour les élèves des écoles en REP (-5.8 points par rapport à 2016). Les prévisions 2018 ont été revues à la baisse de 10 points !

Aucun commentaire n'est fourni à ce sujet. On peut suggérer que la baisse continue du nombre de médecins scolaires n'est pas de nature à faire progresser cet indicateur !

2.2 Qualité de vie perçue des élèves tableau à supprimer

INDICATEUR 2.2

Qualité de vie perçue des élèves de troisième

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
2.2.1 - Proportion d'élèves déclarant un niveau élevé de satisfaction globale de vie (supérieur à 6 sur 10, échelle de Cantril)							
a) élèves ne se déclarant pas porteurs de handicap	%	81,6	81,6	82	82	82	84
b) élèves se déclarant handicapés	%	61,9	61,9	62	62	62	65
2.2.2 - Proportion d'élèves déclarant aimer beaucoup leur collège	%	17,8	17,8	18	18	18	19
2.2.3 - Proportion d'élèves qui trouvent les exigences scolaires excessives	%	20,5	20,5	20	20	20	19
2.2.4 - Proportion d'élèves déclarant avoir été brimé au collège au cours des deux derniers mois							
a) élèves ne se déclarant pas porteurs de handicap	%	26,9	26,9	26	26	26	25
b) élèves se déclarant handicapés	%	40,6	40,6	35	35	35	30

Cet indicateur paraît difficile à exploiter, tant les biais semblent multiples. Les élèves handicapés sont nettement moins satisfaits que les autres ; plus de 40% d'entre eux disent avoir été brimés au collège au cours des deux derniers mois.

2.3 Taux de couverture des prescriptions des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées pour la scolarisation des élèves en situation de handicap.

INDICATEUR 2.3

Taux de couverture des prescriptions des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées pour la scolarisation des élèves en situation de handicap

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
2.3.1 - Taux de couverture des prescriptions d'aide humaine	%	92,6	92	94	93	94	95
Pour information : nombre de prescriptions d'aide humaines reçues	Nombre	146 507	164 578	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
A - Pour information : taux de couverture des prescriptions d'aide humaine individuelle	%	93,4	92,6	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Pour information : nombre de prescriptions d'aide humaine individuelle reçues	Nombre	87 860	95 462	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
B - Pour information : taux de couverture des prescriptions d'aide humaine mutualisée	%	91,5	91,2	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Pour information : nombre de prescriptions d'aide humaine mutualisée reçues	Nombre	58 647	69 116	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
2.3.2 - Taux de couverture des prescriptions de mise à disposition de matériels pédagogiques adaptés	%	81,7	81,2	86	82	86	90
Pour information : nombre de prescriptions de mise à disposition de matériels pédagogiques adaptés reçues	Nombre	30 199	33 188	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le nombre de prescriptions a fortement augmenté entre 2016 et 2017 : + 18071 !)
Les taux de couverture n'ont pas réussi à suivre, tant pour l'aide humaine (individualisée ou mutualisée) que pour la mise à disposition de matériels pédagogiques adaptés.

Les prévisions 2018 ont été revues à la baisse.

Programme 214 : Soutien de la politique de l'Éducation Nationale

Objectif 1 : « Réussir la programmation et la gestion des grands rendez-vous de l'année scolaire »

1.1 : Nombre de postes d'enseignants non pourvus à la rentrée scolaire et durée moyenne des vacances de postes (enseignement public)

INDICATEUR 1.1

Nombre de postes d'enseignants non pourvus à la rentrée scolaire et durée moyenne des vacances de postes (enseignement public)

(du point de vue de l'usager)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Postes enseignants du premier degré	nombre	1 008	1 074	< 750	< 750	< 750	< 500
Postes enseignants du second degré	nombre	2 531	3 049	< 1 800	< 1 800	< 1 800	< 1 200
Durée moyenne de vacance de poste second degré	jour	22,48	24,3	< 12	< 12	< 12	< 12

Ce nombre a augmenté entre 2016 et 2017, pour le 1^{er} (+ 66) et le 2^d degré (+518). La durée moyenne de vacance de poste dans le 2^d degré a augmenté (de 22.48 jours à 24,3 jours). Il s'agit du temps moyen nécessaire pour affecter un enseignant sur un poste non pourvu à la rentrée.

Les prévisions pour le 1^{er} degré sont beaucoup plus optimistes (en raison des « bons résultats des dernières sessions de concours »). Aucune explication n'est fournie pour le 2^d degré.

1.2 Coût des examens des élèves et des concours de personnels enseignants par candidat présent

INDICATEUR 1.2

Coût des examens des élèves et des concours de personnels enseignants par candidat présent

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Brevet : coût moyen	euro	3	3,1	3,8	4	4	3,8
CAP/BEP : coût moyen	euro	17,9	19,3	< 20	< 20	< 20	< 20
BAC : coût moyen	euro	78,5	79,2	NR*	< 80	< 80	NR*
BTS : coût moyen	euro	96,4	92,7	< 100	< 95	< 95	< 100
Concours des professeurs des écoles : coût moyen	euro	185	190	193	195	195	185
Concours des personnels enseignants du second degré : coût moyen	euro	297	333	295	340	343	288

Tous les coûts ont augmenté, sauf pour les BTS.

Le coût du DNB augmente en 2018 (effet de la réforme du DNB) car à l'épreuve écrite obligatoire de maths s'ajoutent dans le nouveau format 3 disciplines (PC, SVT, technologie), d'où des corrections de copies et des déplacements supplémentaires.

Les concours de recrutement des enseignants coûtent plus cher : augmentation des coûts des

locaux où sont organisées les épreuves d'admissibilité + déplacement d'un nombre important d'épreuves d'admission des concours de recrutement du 2^d degré hors Paris intra-muros.

Objectif 2 : « Améliorer la qualité de gestion des ressources humaines »

« En 2019, une nouvelle réflexion sera engagée sur la thématique du remplacement ».

2.1 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées prévue par la loi n°87-517 du 10 juillet 1987

INDICATEUR 2.1 transversal

Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées prévue par la loi n°87-517 du 10 juillet 1987

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Tous personnels	%	3,59	3,62	4,10	4,10	4,40	4,70

Le taux d'emploi pour 2017 (3.62% de l'effectif total rémunéré par le MEN) est inférieur à la prévision (3.77%). Ce sont le 1^{er} degré et l'enseignement privé qui présentent les résultats les plus faibles. Le taux d'emploi des personnes handicapées a néanmoins plus que doublé entre 2010 (1.54%) et 2017 (3.62%).

2.2 Efficience de la gestion des ressources humaines

INDICATEUR 2.2 transversal

Efficience de la gestion des ressources humaines

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines	%	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6

Le ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines « s'améliore », puisque l'on compte désormais 6 gestionnaires pour 1000 agents gérés (contre 7 en 2016). Le ministère se félicite : « ce ratio reste le + efficace de tous les départements ministériels »...

2.3 Part des surnombres disciplinaires

INDICATEUR 2.3

Part des surnombres disciplinaires

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Ensemble	nombre %	593 (0,16)	557 (0,16)	< 850	< 850	< 600	< 800

Les surnombres disciplinaires sont les enseignants recensés au-delà des besoins d'enseignement et de remplacement pour une année scolaire donnée.

Cette part est très faible (0.16% des enseignants, soit 557 surnombres en 2017), après une « *baisse significative depuis plusieurs années* ». En-dessous de 600 surnombres, on atteint un « *seuil résiduel en-deçà duquel il n'est pas certain de pouvoir descendre chaque année* ».

2.4 Efficacité et efficence du remplacement des premier et second degrés public.

INDICATEUR 2.4

Efficacité et efficence du remplacement des personnels enseignants des premier et second degrés public

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Enseignement scolaire public du premier degré : taux de remplacement	%	80,2	82,7	85	83	85	90
Enseignement scolaire public du premier degré : taux d'optimisation du potentiel de professeurs remplaçants	%	74,9	72,1	78	76	78	80
Enseignement scolaire public du second degré : Taux de remplacement	%	97,5	97,4	97,5	97,5	97,5	98
Enseignement scolaire public du second degré : Taux d'optimisation du potentiel de professeurs remplaçants	%	87,3	89,2	88	88	88	88,5

On observe une stabilité du taux de remplacement dans le 2^d degré, autour de 97.5% (il s'agit des absences d'au moins 15 jours).

Le taux d'optimisation du potentiel de profs remplaçants dans le 2^d degré, qui a augmenté en 2017 (89.2% contre 87.3% en 2016) est prévu à 88% en 2018 et 2019 : entre autres, « *la mobilisation des TZR dans les disciplines connexes, par ex, enseignants de physique en maths* » devrait permettre l'atteinte des prévisions !

Objectif 3 : « Optimiser les moyens des fonctions support »

Page 286 : concernant Créteil, un projet de regroupement des services du rectorat de Créteil, de la DSDEN 94, du GIP FCIP et du CROUS de Créteil est prévu ; coût estimé 80.5 M€ d'euros pour une livraison en 2023-2024. Quel avenir avec la fusion des académies ?